

## ORIGIN'AIN, C'EST AUSSI...

- 400 adhérents au 31/12/2024
- 4 cabinets de curiosités installés dans le hall d'accueil de la Préfecture et à Ainterexpo
- 1 semi-remorque aux couleurs d'Origin'Ain (Transports Rousset)
- Des « speed business meetings » organisés chez les adhérents Origin'Ain (château d'Epeyssoles-Georges Blanc Evènement ; Pépinières Mainaud...)
- 32 comités de labellisation
- Participation au salon du Made In France 2024 à Paris



MARDI 17 DÉCEMBRE 2024 - **CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE L'ENTREPRISE MSA FRANCE SAS, 400<sup>E</sup> ADHÉRENT ORIGIN'AIN**



**400<sup>e</sup>  
ADHÉRENT  
ORIGIN'AIN**

- **16h30 : visite de l'entreprise MSA France SAS de Châtillon-sur-Chalaronne**
- **17h30 : table ronde « En quoi le label Origin'Ain est un outil de développement des entreprises aindinoises ? »**

*Avec la participation de :*

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain  
Oscar Ciséros, Ozcar Design, membre de l'AEPV - Oyonnax  
David Piroux, Directeur général, Groupe Piroux - Val Revermont  
Aurélie Favre, MSA France SAS - Châtillon-sur-Chalaronne  
Karine Bellaton, Parqueterie et scierie - Mantenay-Montlin  
Christophe Dumoux, Comptoir Large - Guereins

- **18h00 : allocutions de Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain, et d'Adrien Langlade, Chef de site de MSA - Remise du 400<sup>e</sup> label Origin'Ain à l'entreprise MSA SAS**

Photos - Cocktail

### CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Céline Moyne-Bressand  
Tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38  
celine.moyne-bressand@ain.fr



# PLUS QU'UN LABEL : UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE

DOSSIER DE PRESSE  
17 décembre 2024

## Origin'Ain célèbre son 400<sup>e</sup> adhérent !

FRANCE  
**ORIGIN'  
AIN**

01

[www.originain.fr](http://www.originain.fr)



**AIN**<sup>01</sup>  
le Département

# Origin'Ain : plus qu'un label, un partage d'expérience

Parce que l'Ain est fier de ses entreprises, de leurs réussites économiques, mais aussi parce qu'il souhaite valoriser des savoir-faire de proximité qui gagnent à être connus, le Département, en collaboration avec les acteurs économiques aindinois (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture, Agence économique régionale - antenne de l'Ain, Fédération du bâtiment et des travaux publics, Association des Acteurs économiques de la Plastics Vallée, Plastipolis, Alimentec, Union des industries et métiers de la métallurgie, Mécabourg, Fédération interprofessionnelle du bois, Medef, Confédération des petites et moyennes entreprises et Union des entreprises de proximité), a mis en place en 2019 le label territorial « Origin'Ain ». Cette démarche a pour objectif d'affirmer l'attractivité du territoire et la culture entrepreneuriale de l'Ain et de les porter bien au-delà de ses frontières géographiques. Fin 2024, 400 entreprises aindinoises sont labellisées Origin'Ain.



« Avec Origin'Ain, j'ai voulu faire connaître le savoir-faire des entrepreneurs de notre département qui me rend si fier. C'est un label économique de promotion territoriale, au service de l'excellence aindinoise. Avec son 400<sup>e</sup> adhérent, il est définitivement entré dans l'âge de la maturité et pèse de tout son poids pour accroître la notoriété des entreprises locales. Ses membres forment un réseau soudé prêt à bénéficier des qualités de notre territoire : proximité avec des métropoles en pleine croissance, personnel qualifié... L'Ain est une terre d'innovation où il fait bon entreprendre. Et les mieux placés pour le dire, ce sont les chefs d'entreprise, portés par une saine volonté de croissance économique. Merci à eux ! ».

Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain

## UN LABEL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les réussites économiques sont nombreuses dans l'Ain mais restent encore parfois méconnues. En complément de la marque alimentaire « Saveurs de l'Ain », « Origin'Ain » vient positionner le territoire comme une terre d'excellence à fort potentiel de développement et de créativité.

« Origin'Ain » est un gage de qualité. Il a pour objectif de porter l'image d'un territoire attractif au-delà de ses frontières géographiques afin :

- de renforcer la notoriété et l'attractivité de l'Ain ;
- de faire connaître et reconnaître les atouts économiques du territoire ;
- de fédérer sous une même bannière les entrepreneurs du territoire.



## UN LABEL AU SERVICE DES ENTREPRISES AINDINOISES

Pour les entreprises, adhérer au label « Origin'Ain » leur permet de valoriser leur savoir-faire, leurs produits, leurs services et leurs salariés. Grâce à des actions de promotion collective du label (« speed business meeting », conférences thématiques, campagnes de communication sur les réseaux sociaux, insertions presse, lettres d'information, articles dans le magazine « Ici, c'est l'Ain ! », sur le site internet [www.originain.fr](http://www.originain.fr)...), les entreprises peuvent développer leur réseau et leur notoriété. L'adhésion au label est gratuite et sans contre-partie. Un comité de labellisation examine chaque demande.

### Peuvent être labellisées :

- Les entreprises industrielles et artisanales de fabrication dont les produits manufacturés prennent leurs caractéristiques principales dans l'Ain ou ont un prix de revient unitaire aindinois supérieur ou égal à 45 % (le prix de revient unitaire est défini comme le prix du produit sortie d'usine, d'atelier ou d'exploitation). Les coûts liés à la recherche et au développement sont pris en compte, mais pas ceux liés à la commercialisation.
- Les entreprises artisanales de service détentrices d'un label, d'un trophée, d'un prix/concours reconnus par la profession et/ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, d'une certification, d'un titre (Meilleur ouvrier de France, Maître artisan, Entreprise du Patrimoine Vivant), présence d'un Meilleur apprenti de France. Les entreprises ayant accueilli, au minimum pendant une semaine, au minimum 3 élèves, stagiaires, apprentis ou des personnes en reconversion professionnelle lors des 4 dernières années.
- Les entreprises agricoles dont les produits naturels (ou gammes de produits) sont extraits ou récoltés ou cultivés ou transformés dans l'Ain, ou dont les animaux sont nés ou élevés ou transformés dans l'Ain.
- Les entreprises de services qui réalisent au moins 50% de leur chiffre d'affaires dans l'Ain, ayant accueilli au minimum 2 élèves, stagiaires, apprentis ou des personnes en reconversion professionnelle lors des 4 dernières années.
- Les événements pérennes et à fort rayonnement de plus de 4 ans d'existence.

## UN LABEL AU SERVICE DES CONSOMMATEURS

Les entreprises éligibles à « Origin'Ain » s'engagent à porter le label en le reproduisant sur au moins un support : sur le produit (lorsque cela est possible), sur son packaging ou son conditionnement, sur la papeterie ou les outils de communication de l'entreprise...

A l'heure de la mondialisation du commerce, l'affirmation de l'identité du produit répond à une attente forte des consommateurs en quête d'authenticité et de traçabilité.



« **ORIGIN'AIN, LE CLUB** »  
En mai 2024, à l'occasion du Jumping de Bourg-en-Bresse, le Département a lancé « Origin'Ain, le Club » destiné aux Présidents de groupements d'entreprises et aux Directeurs de coopératives d'entreprises de l'Ain. L'objectif : promouvoir le label Origin'Ain auprès de leurs adhérents.